

MARCHÉ AUX PUCES DE SENTHEIM

Dimanche 2 août 2026

**EMPLACEMENT 15€ LES 5 MÈTRES SANS CAUTION
VÉHICULE SUR EMBLACEMENT**

**Buvette, Restauration, Pâtisserie & Animations
tout au long de la journée**

Renseignements:

fcsentheim@gmail.com

ou 06 87 05 62 06

Organisé par l'Union sportive
De la Doller



Règlement :

- Le marché aux puces est prioritairement réservé aux particuliers
- Les Stands de boissons et de denrées alimentaires ne seront pas acceptés puisque réservés aux organisateurs
- Les organisateurs se réservent le droit de faire retirer les articles jugés dangereux
- Aucun remboursement ne sera accordé en cas de désistement ou de conditions météorologiques défavorables.
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, perte ou d'accident pouvant survenir dans le périmètre de la manifestation
- Chaque exposant est tenu de laisser son emplacement aussi propre qu'à son arrivée. Par souci environnemental, il s'engage à ne laisser aucun déchet sur place.
- Tout emplacement non occupé à 8h00 pourra être réattribué par les organisateurs.
- Les exposants doivent respecter les horaires d'ouverture et de fermeture du marché.
- Il est interdit de quitter les lieux avant le dégagement des accès prévu à 16h00.
- L'organisateur s'assurera que les mesures de sécurité soient appliquées tout au long de l'événement.
- En cas de non-respect de ce règlement, l'organisateur se réserve le droit d'exclure l'exposant.
- Si nécessaire, les autorités locales pourront être sollicitées.

**Attestation d'inscription – 2 août 2026 - Marché aux puces de SENTHEIM
organisé par l'Union Sportive de la Doller**

Nom : Prénom :

Adresse : CP : Commune :

Tél. : Email :

N° pièce d'identité (Photocopie à fournir) :

Nature du stand :

Véhicule (immatriculation) :

Emplacement souhaité (À cocher) :

VL seule Camionnette (10 m minimum) VL + Remorque (10 m minimum)

Déclaration sur l'honneur (À cocher) :

Je ne suis pas commerçant(e).

Je vends uniquement des objets personnels et usagés.

Je ne participe pas à plus de deux autres manifestations de même nature cette année.

Pour les marchands ambulants : (contacter l'organisateur pour la disponibilité des places)

N° Registre de commerce (Photocopie à fournir) :

Règlement : € pour un emplacement de mètres.

Je souhaite, dans la mesure du possible, conserver l'emplacement de 2025 (N° :).

Documents à fournir :

Bulletin d'inscription

Photocopie de pièce d'identité ou Registre de commerce


Paiement (chèque à l'ordre de l'Union Sportive de la Doller)

Fait à le Signature

Je suis informé(e) qu'une fausse déclaration de ma part serait susceptible d'engendrer des poursuites pénales à mon encontre

Retour à : Michel SÉTIF 8 rue Allmend 68780 - MORTZWILLER (Le Haut Soultzbach)

Renseignements :

 06 87 05 62 06

 fcsentheim@gmail.com